

Demande de résiliation du contrat d'abonnement eau

Mise à jour le 21 octobre
2020

La résiliation du contrat prend effet au moment où vous communiquez votre index de consommation au service des eaux par téléphone, en ligne ou courrier en indiquant votre nom, prénom, numéro de site, d'abonné ou de compteur (éléments présents sur votre facture) ainsi que votre nouvelle adresse.

≡ Faire ma demande de résiliation

La demande de résiliation est à transmettre en ligne ou par courrier postal.

Contact rapide

Centre Technique de l'Eau

Service des Eaux - 1 rue de Sercq

22000 Saint-Brieuc

02 96 68 23 50

du lundi au vendredi : 08 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 17 h

Fermé le jeudi après-midi

[Nous contacter via le formulaire en ligne](#)

Ploeuc-L'Hermitage

L'accueil du

[pôle de proximité de Ploeuc-L'Hermitage](#)

est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15.

Pour les communes de Saint-Carreuc et Plœuc-L'Hermitage, le numéro pour contacter un conseiller est 02 96 42 17 70.

